



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

exposition

Question écrite n° 81709

Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication au sujet de la création contemporaine intitulée *Dirty corner* d'Anish Kapoor. Le domaine de Versailles est un site historique et touristique de renommée mondiale. Il lui demande si elle trouve tolérable que soit ainsi défiguré le parc de Versailles et si elle a donné son autorisation pour cette exposition, sachant que les touristes ne viennent pas visiter ce site pour satisfaire le « bon plaisir » de quelques-uns.

Texte de la réponse

Le ministère de la culture et de la communication, tutelle de l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles (EPV), soutient la politique d'animation et de mise en valeur culturelle du site, qui comprend depuis plusieurs années une exposition d'art contemporain programmée pendant la saison estivale. L'établissement est assisté, dans le choix de l'artiste retenu chaque année, par un spécialiste de l'art contemporain aux compétences unanimement reconnues. Monsieur Alfred Pacquement, ancien directeur du musée national d'art moderne, assure le commissariat de l'exposition consacrée cette année à Monsieur Anish Kapoor. Cet artiste, internationalement reconnu, a représenté le Royaume-Uni à la Biennale de Venise en 1990, a été lauréat du Turner Prize en 1991 et élu membre de la Royal Academy en 1999. En 2011, il était l'artiste invité de l'exposition « Monumenta » au Grand Palais. L'exposition « Kapoor Versailles » comprend dans le parc du château, outre « Dirty Corner », deux miroirs, un bassin intitulé « Descension » et un grand cube, toutes ces œuvres ayant été spécialement conçues pour le lieu et pour dialoguer avec lui. Comme les précédentes expositions d'art contemporain à Versailles, elle permet une confrontation de ce patrimoine prestigieux, son architecture et son histoire, dans toutes ses différentes strates, avec l'art de notre temps et renouvelle ainsi le regard que nous pouvons porter sur ce lieu emblématique du patrimoine français. L'installation temporaire de ces œuvres est bien entendu parfaitement réversible. Le ministère de la culture et de la communication considère que la France, et le château de Versailles en particulier, s'honorent d'accueillir des œuvres d'Anish Kapoor et s'insurge contre la polémique qui s'est développée autour de cette exposition. Il condamne avec la plus grande fermeté l'acte de vandalisme qui a été récemment commis contre l'œuvre « Dirty Corner ».

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81709

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2015](#), page 4653

Réponse publiée au JO le : [11 août 2015](#), page 6154